

CHARTE INFORMATIQUE ET INTERNET DE L'ECOLE BERSOT

Cette charte a pour objet de définir les conditions d'utilisation du matériel informatique dans le cadre des activités de l'Ecole Bersot.

1. Conditions d'accès

L'utilisation des moyens informatiques à l'Ecole Bersot est réservée exclusivement aux activités d'enseignement et de documentation. L'accès au matériel de la salle informatique se fait sous la surveillance et la responsabilité d'un enseignant. Chaque utilisateur s'engage à prendre soin du matériel et des locaux informatiques mis à disposition.

A la fin de l'activité, chaque utilisateur arrête son ordinateur de manière conventionnelle et remet son poste de travail en ordre.

2. Règles à observer

Le respect des autres...

Ne jamais utiliser l'ordinateur d'un camarade pour ouvrir, modifier ou effacer ses fichiers.
Utiliser un langage correct dans ses messages et dans ses e-mails et les signer de son nom.

Le respect du matériel...

Ne rien modifier dans la configuration du système.
Enregistrer ses fichiers dans son dossier personnel.
Ne pas utiliser de CD, clé USB ou autres sans l'autorisation de l'enseignant.
Ne pas imprimer sans l'autorisation de l'enseignant.
Avertir sans tarder l'enseignant en cas de problème technique ou de toute anomalie constatée.

Le respect du droit d'auteur...

Il faut toujours indiquer l'adresse exacte des textes ou des photos que l'on a trouvés sur Internet.

Le respect des valeurs humaines et sociales...

Ne pas consulter des documents ou des sites qui portent atteinte à la dignité humaine (racisme, extrémisme, apologie de la violence ou de la drogue, pornographie, etc.).
Il est interdit, même à l'extérieur de l'école, de publier des photos sans le consentement de la personne concernée.

Internet...

Le téléchargement et l'installation de logiciels sur les postes de travail ne sont pas autorisés.

Danger...

Ne pas oublier que toute information donnée sur soi sur internet pourrait être utilisée à son insu par des personnes mal intentionnées, y compris par le biais des réseaux sociaux.

3. Photo et vidéo

À l'occasion de l'année scolaire, votre enfant est susceptible d'être photographié/filmé et de figurer sur notre site web. Cette photographie/vidéo ne sera accompagnée d'aucune information susceptible d'identifier votre enfant ou votre famille, dont le nom ne sera pas mentionné. Si vous n'autorisez pas la publication des photos/vidéos de votre enfant, merci de nous le faire savoir.

4. Sanctions

Tout non-respect de la Charte supprime le droit d'accès aux moyens informatiques de l'école.
La Direction se réserve le droit de prendre d'autres sanctions.
L'utilisateur s'expose aux poursuites, disciplinaires et pénales, prévus par les textes juridiques en vigueur.

J'ai pris connaissance de la Charte de l'école, je l'accepte et je m'engage à la respecter

Nom.....

Prénom.....

Date.....

Classe.....

Signature de l'élève.....

Signature des parents.....